

Politique d'innovation pédagogique à l'INSPÉ de l'académie de Strasbourg

1. Notre définition de l'innovation pédagogique

S'il convient d'être prudent lorsqu'on tente de définir ce qu'est l'innovation pédagogique, tant le concept est polysémique, nous essayerons toutefois de le faire en nous appuyant sur une diversité de travaux, afin de préciser l'approche retenue à l'INSPÉ de l'académie de Strasbourg.

Le conseil national de l'innovation pour la réussite éducative (Cnire) s'est doté d'une définition collective de l'innovation : "une pratique innovante est une action pédagogique caractérisée par l'attention soutenue portée aux élèves, au développement de leur bien-être, et à la qualité des apprentissages. En cela, elle promeut et porte les valeurs de la démocratisation scolaire".

Cros (2001) mentionne que l'innovation résulte d'une intention et met en œuvre une ou des actions visant à changer ou modifier quelque chose (un état, une situation, une pratique, des méthodes, un fonctionnement), à partir d'un diagnostic d'insuffisance, d'inadaptation ou d'insatisfaction par rapport aux objectifs à atteindre, aux résultats, aux relations de travail. Selon Tricot (2017), l'innovation désigne la manière dont les systèmes s'adaptent aux évolutions. En ce sens, l'innovation pédagogique renvoie aux tâches réalisées par les enseignants dans leur organisation de l'espace, du temps, des relations. Cette approche rejoint celle de Chevalier et Fournier (2024), pour qui les pratiques pédagogiques innovantes se distinguent par leur originalité et leur capacité à répondre aux besoins des apprenants. L'innovation pédagogique met en œuvre un changement d'ambition, en vue d'une plus grande efficacité et d'une meilleure efficacité (Tricot, 2017, 2024). Acceptons que certaines de ces innovations paraissent microscopiques et ne concernent que des détails, au regard des grands principes pédagogiques connus depuis des siècles ! L'essentiel n'est-il pas que la classe soit un « atelier » visant à lutter contre l'ignorance (Vincent, 2021) plutôt qu'une salle de spectacle ? Un atelier où les élèves (et les étudiants !) essaient, ré essaient, reprennent en s'interrogeant, en analysant et en portant un regard critique?

En ce sens, nous pensons, avec Marquet (2022)¹, qu'il serait pertinent de faire évoluer le terme d' « innovation pédagogique » vers celui d' « initiative pédagogique » ; l'initiative désignant « la capacité des enseignants, des équipes et des établissements à mettre en œuvre des actions adaptées en réponse à des situations particulières ou à des demandes implicites ou explicites des usagers ou de l'institution », et pouvant être qualifiée d'innovation après objectivation des effets des mises en œuvre et une mise en perspective contextuelle, historique voire scientifique (Marquet, 2022, p. 19).

2. Éléments de contexte : orientations locales et nationales

Le présent document ambitionne de définir la politique d'innovation pédagogique de l'INSPÉ de l'académie de Strasbourg en cohérence avec les orientations nationales et celles de l'Université de Strasbourg, labellisée Pôle universitaire d'innovation (PUI) par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation le 16 novembre 2021.

¹ Marquet, P. (2022). Rapport d'étonnement / Note d'étape, Pour le comité national d'expertise de l'innovation pédagogique dans l'enseignement agricole.

La réflexion s'inscrit dans le cadre de la loi de programmation de la recherche (LPR)² autour de la thématique « recherche partenariale et innovation ». Les enjeux, pour l'INSPÉ, sont a) de développer l'efficacité et l'efficience des formations pédagogiques, tout en s'inscrivant dans la continuité des orientations de l'Université de Strasbourg et plus généralement de celles impulsées au niveau ministériel. Dès le 8 juillet 2013, l'innovation trouvait en effet toute sa place dans la loi pour la fondation de l'école de la République. Elle fait aujourd'hui l'objet d'attentions et d'interrogations renouvelées ; b) à l'instar d'autres INSPÉ, de considérer l'innovation comme un objet et une problématique de formation à part entière. Les contenus enseignés à l'INSPÉ contribuent ainsi au développement des compétences professionnelles des enseignants, des CPE et des professionnels de l'éducation ; c) d'articuler au mieux recherche et innovation, en appuyant les formations sur les apports de la recherche ; d) d'essaimer les démarches innovantes efficaces aux formateurs (à travers un plan de formation de formateurs ajusté régulièrement aux besoins) et aux étudiants ; et e) de valoriser toute démarche innovante et toute initiative pédagogique à travers une communication renforcée à l'interne et à l'externe en exploitant les différents canaux à disposition.

En cohérence avec les orientations stratégiques de l'Université de Strasbourg, trois grands axes définissent la politique d'innovation pédagogique de l'INSPÉ de l'académie de Strasbourg :

Axe 1 : Mettre au centre des préoccupations et des pratiques professionnelles des questions sociétales vives : l'intelligence artificielle, le développement durable, les responsabilités sociétales...

Axe 2 : Accompagner les personnels dans le processus d'amélioration continue et la mise en œuvre de la démarche qualité

Axe 3 : Poursuivre l'individualisation des formations et l'inclusion, ainsi que la formation à enseigner de manière inclusive

1 Axe 1 : Mettre au centre des préoccupations et des pratiques professionnelles des questions sociétales vives : l'intelligence artificielle, le développement durable, les responsabilités sociétales...

1.1 Repenser les pratiques pédagogiques avec les IA

L'épaisseur des rencontres et des écrits, en particulier scientifiques, sur le thème de l'intelligence artificielle (nous devrions écrire « des intelligences artificielles ») témoigne de son émergence fulgurante et des très nombreuses questions qu'elle pose. L'engouement porté à ces nouvelles technologies s'explique par l'impact qu'elles peuvent avoir sur les pratiques professionnelles, mais aussi par les questions fondamentales de nature éthique, sécuritaire, égalitaire, philosophique (...) qui émergent. Les IA viennent en effet bouleverser les pratiques professionnelles, notamment des enseignants, enseignants-chercheurs et formateurs universitaires et les limites et dérives inquiètent. Une possible réglementation reste à préciser.

L'INSPÉ de l'académie de Strasbourg, grâce notamment à La Fabrique³, s'est pleinement emparé de ces questions à travers l'organisation de conférences et d'ateliers de formations de formateurs, mais aussi la

² Loi n°2020-1674 du 24 décembre 2020 de programmation de la recherche (LPR)

³ Cf partie 2.3 de ce document de politique d'innovation pédagogique

création d'une veille documentaire et d'un padlet à disposition des formateurs, recensant un certain nombre d'IA utiles dans l'exercice de leur profession, à travers enfin la participation des personnels aux actions mises en place par la Vice-Présidence Formation de l'Université de Strasbourg sur la thématique (journées d'études, conférences, ...).

L'INSPÉ forme les enseignants, les éducateurs, les formateurs de demain. Il est de sa mission d'amener les acteurs à concevoir le monde de demain avec les IA, et à le concevoir avec discernement et esprit critique. C'est en sensibilisant, en rassurant, en formant que nous permettrons une appropriation collective de l'IA et de ses enjeux, que nous encouragerons une utilisation raisonnée de l'IA et que nous favoriserons l'éducation aux médias.

1.2 Un contexte multiple d'intégration du développement durable dans les formations

Contexte institutionnel

En février 2022, le rapport Jouzel⁴ rappelait l'importance de sensibiliser et de former aux enjeux de la transition écologique et du développement durable dans l'enseignement supérieur. A la suite du rapport Jouzel, le MESRI présentait les mesures prises pour « donner à chaque citoyen les moyens d'une compréhension globale, réaliste mais optimiste ». Sylvie Retailleau⁵ rappelait ainsi que « la crise écologique convoque toutes les disciplines de la science et nous invite à penser les modalités même de notre compréhension de cette crise dans les formations ». Parmi les mesures présentées, la nécessité de développer de nouveaux enseignements dans tous les cursus ; au plus tard en 2025, il sera proposé à chaque étudiant de 1^{er} cycle un socle de connaissances et de compétences globales, transversales et pluridisciplinaires ; par ailleurs, la formation donnera lieu à une certification, condition pour être diplômé du 1^{er} cycle.

L'éducation au développement durable est par ailleurs inscrite dans les programmes des élèves des écoles, collèges et lycées et dans les 17 objectifs de développement durable définis par l'ONU en 2015 et à atteindre d'ici 2030, dans le but d'éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous.

Contexte universitaire

Au niveau universitaire, l'université de Strasbourg fixe à chaque composante l'objectif de veiller à ce qu'au moins une Unité d'Enseignement (UE) disciplinaire aborde les problématiques liées au développement durable (tels que la transition écologique, la durabilité) et aux enjeux sociétaux (tels que l'interculturalité, l'intégrité scientifique, la lutte contre les discriminations)⁶. Trois engagements sont pris dans la feuille de route de l'Université de Strasbourg : a) former, à terme, tous les étudiants et personnels aux enjeux de la transition socio-écologique ; b) développer des recherches sur les enjeux socio-environnementaux ; et c) promouvoir un fonctionnement écoresponsable à tous les niveaux.

⁴ Jouzel, J. (2022) : Sensibiliser et former aux enjeux de la transition écologique et du développement durable dans l'enseignement supérieur. Rapport remis à la Ministre Frédérique Vidal le 16 février 2022.

⁵ Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

⁶ Note de cadrage du 5 avril 2022.

L'éducation à l'environnement et au développement durable développée à l'INSPÉ s'inscrit pleinement dans ces différents cadres. Un tronc commun est prévu pour tous les étudiants des INSPÉ visant une appropriation des thèmes d'éducation transversaux et des grands sujets sociétaux⁷.

A l'INSPÉ de l'académie de Strasbourg

La réflexion trouve un triple ancrage historique, scientifique et éducatif.

L'être humain s'interroge en effet depuis fort longtemps sur les conséquences de son activité sur l'environnement^{8,9}. C'est dans un contexte où les questions relatives au climat, à la biodiversité ou encore aux conflits géopolitiques prennent une place de plus en plus prépondérante, que l'éducation au développement durable joue un rôle fondamental pour former les citoyens de *demain*, leur permettre de réfléchir, de faire des choix, d'agir pour eux et pour la planète toute entière.

L'objectif d'intégrer le développement durable et les responsabilités sociétales est devenu prioritaire. Pour y parvenir, un référent DDRS a été désigné à l'INSPÉ et un plan de formation des personnels a été déployé. Après s'être accordés sur une définition du développement durable et avoir identifié les leviers pour développer le DDRS dans les formations, l'ambition est désormais de réfléchir aux actions à mettre en place au sein de l'institut et aux mises en œuvre au sein des Unités d'Enseignement et des cours.

Dès la licence, il est prévu qu'une « semaine intégrée » sensibilise les étudiants à ces questions en leur permettant d'être acteurs de leur formation dans des contextes multiples et à travers des activités variées.

A leur arrivée en master, les étudiants auront intégré les bases conceptuelles ; le projet est par conséquent de les outiller pour qu'ils intègrent le DDRS en contexte professionnel. Les enseignements en master visent ainsi (a) à approfondir le socle de connaissances, la maîtrise des notions et concepts, l'appréhension de la globalité et de la complexité du DDRS ; et (b) à intégrer les questions du DDRS dans une perspective d'insertion professionnelle des étudiants, dans leurs activités professionnelles en stage ou futures : il s'agit pour eux de se former à éduquer et enseigner le développement durable. Plus précisément, il s'agit de montrer aux étudiants comment sont activés différents leviers de la politique d'éducation au développement durable (EDD) à l'échelle scolaire. Celle-ci repose à la fois sur les programmes scolaires (qui désormais intègrent dans les différentes disciplines des problématiques EDD) et sur les projets pédagogiques impliquant les élèves (projets d'école, d'établissement, sorties, classes vertes, actions éducatives conduites avec des partenaires...).

A l'INSPÉ de l'académie de Strasbourg, une partie du cahier des charges de l'Université de Strasbourg est déjà intégrée dans les maquettes, à travers des enseignements liés à l'interculturalité, la lutte contre les discriminations, l'égalité entre les femmes et les hommes, l'inclusion... L'ambition est désormais de compléter et d'approfondir les thématiques liées à l'environnement, au développement durable, à la transition énergétique et écologique, de proposer une nouvelle matière « Éducation au Développement Durable » (EDD) dans toutes les maquettes MEEF. Loin de faire uniquement de l'EDD un objet d'enseignement, l'ambition est d'engager une démarche globale de changement des comportements.

⁷ A. du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » (MEEF).

⁸ G. P. Marsh (1864). *Man and nature*. New York : Charles Scriener.

⁹ D. Meadows (1972). *The limits to Growth*. Potomac Associates. Universe Books.

Située à la croisée des piliers environnementaux, économiques, sociaux et culturels, l'EDD ne saurait se limiter à la seule approche d'apports cloisonnés ; les différentes disciplines seront agrégées pour passer d'une dimension parcellaire à une vision globale puis à une approche professionnalisante.

Il s'agira enfin d'envisager les prolongements possibles dans d'autres cadres (la recherche, le mémoire, l'interdisciplinarité, ...).

Axe 2 : Accompagner les personnels dans le processus d'amélioration continue et la mise en œuvre de la démarche qualité

2.1 Initier la démarche d'amélioration continue

L'Université de Strasbourg déploie une démarche d'amélioration de la qualité de ses formations. Pilotée par la gouvernance, cette démarche est mise en œuvre par les équipes de formation en s'appuyant sur les enquêtes menées auprès des étudiants qui aboutissent à des actions discutées lors des conseils de perfectionnement.

Cette démarche est conduite dans le cadre défini à l'échelle nationale d'une part et par la commission formation et vie universitaire de l'établissement d'autre part. Elle s'inscrit dans le schéma directeur de la démarche qualité et de l'amélioration continue¹⁰ dont l'université s'est doté en décembre 2022.

Les grandes orientations de la démarche qualité et amélioration continue s'articulent autour de quatre axes, repris à l'INSPÉ de l'académie de Strasbourg :

- Disséminer l'état d'esprit de la démarche qualité et les outils de l'amélioration continue (formation et sensibilisation de tous les acteurs à l'approche processus)
- Initier et soutenir des transformations en profondeur au sein de l'établissement
- Tirer parti de la puissance des outils numériques pour interroger nos pratiques
- Disposer d'outils de pilotage alimentant la logique d'amélioration continue

Au-delà de l'évaluation des formations par les étudiants, organisée par l'unistra, le projet est de déployer à l'INSPÉ une évaluation des enseignements par les étudiants, une fois au moins par contrat quinquennal. Ainsi, les évaluations se situeront à l'échelle de l'institut, des formations, des équipes pédagogiques et des individus. La réflexion s'articulera autour de quatre mots-clé : adaptabilité, responsabilité, réflexivité et confidentialité. L'INSPÉ veillera ainsi au plus grand respect des individus et à la confidentialité des retours. Un dispositif d'accompagnement des enseignants est prévu, à la fois en interne et en externe.

2.2 Poursuivre le développement de l'approche par compétences

¹⁰ <https://www.unistra.fr/universite/strategie-2030/schema-directeur-de-la-qualite-et-de-lamelioration-continue-2023-2027>

Depuis plusieurs années, l'INSPÉ est impliqué dans un processus d'évolution des modalités d'évaluation, notamment en développant l'évaluation par compétences. Depuis 2022 (en M1), puis 2023 (en M2), l'ensemble des UE « professionnelles » des masters MEEF a basculé dans une évaluation par compétences.

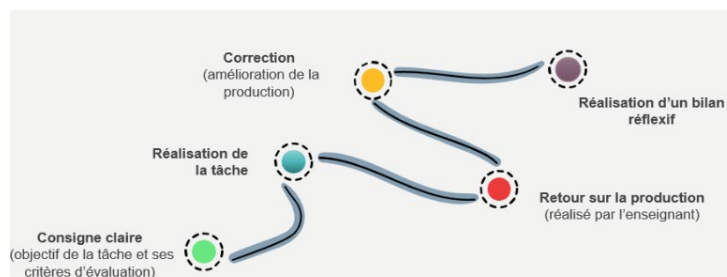
Dans une logique d'essaimage, les équipes pédagogiques des diplômes interuniversitaires (DIU) que suivent les fonctionnaires stagiaires à mi-temps ont elles aussi opté pour une évaluation intégrale par compétences. Ainsi, les formations et les évaluations des UE « professionnelles » du Master MEEF 2d degré et du diplôme entier de DIU s'opèrent dans le cadre d'une évaluation intégrale par compétences s'appuyant sur le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation publié au BO du 25 juillet 2013 qui liste les compétences professionnelles que le fonctionnaire stagiaire doit développer. Ce référentiel est repris par le référentiel de formation, intitulé « Former l'enseignant du XXIe siècle », des futurs professeurs des premiers et seconds degrés et des CPE qui donne un cadre commun à la formation des futurs professeurs dans le cadre des masters MEEF comme des parcours adaptés (le DIU), et permet de donner une formation homogène au niveau national. Il regroupe ces compétences en trois grands blocs. Une liste d'attendus complète ce référentiel. Chaque équipe s'est emparée de cet outil national, l'a adapté et ajusté aux besoins.

A l'INSPÉ de l'académie de Strasbourg, l'évaluation des compétences consiste à vérifier un degré de maîtrise minimum requis pour chaque attendu (précisément, il est attendu que les étudiants atteignent le niveau 2 sur 4, défini comme une maîtrise suffisante des bases des compétences visées pour agir de façon autonome et la possibilité d'anticipation et d'effectuation de choix professionnels appropriés). Pour ce faire, l'évaluation par compétences s'appuie sur un portfolio intégrant :

- Plusieurs productions individualisées de l'étudiant.e. Certaines productions sont obligatoires. La liste des productions attendues ainsi que les éléments de forme sont fournis aux étudiants en début d'année par l'équipe pédagogique.
- Les rapports de stage du tuteur de l'éducation nationale.
- Les rapports de visite du visiteur INSPÉ.

Chaque stagiaire est accompagné par un formateur de l'INSPÉ qui suit l'étudiant dans le processus de formation, d'évaluation et coordonne les équipes pédagogiques qui évaluent toutes les compétences, la plateforme Moodle servant d'espace de dépôt et d'interface d'échange.

A mi-parcours de formation, des bilans intermédiaires de validation d'acquisition de compétences sont effectués et un positionnement de l'étudiant opéré. Ces bilans permettent à l'équipe pédagogique de faire le point avec l'étudiant quant à la maîtrise des connaissances et compétences visées par le semestre. La ligne directrice est l'interaction entre l'étudiant et son évaluateur.



Raucent, B., & Lecoq, J. (Eds.). (2018). *Évaluer les compétences avec un (e) portfolio*. Université catholique de Louvain (UCL).

D'autres projets participant au développement de compétences professionnelles des enseignants et enseignants-chercheurs de l'INSPÉ et permettant le renouvellement des pratiques ont été actionnés comme leviers de transformation des pratiques. Il s'agit de deux projets Idex (1-AcCompli, Accompagner la construction des compétences en Licence - 2020-2022 ; 2-Faciliter l'accès aux ressources documentaires par des ressources vidéo pour un enseignement non linéaire) et d'un projet interne qui repense de nouvelles modalités de formation des enseignants et enseignants-chercheurs de l'INSPÉ. Pour mettre en œuvre ces projets afin de dynamiser les équipes, l'INSPÉ dispose en son sein d'un pôle d'ingénierie et d'innovation pédagogique (La Fabrique) qui, par son offre de services, représente un appui technique et opérationnel, doublé d'une mission de formation et d'accompagnement de projets innovants.

2.3 S'appuyer sur La Fabrique, pôle d'innovation, d'ingénierie et d'accompagnement pédagogique

L'INSPÉ se trouve aujourd'hui face à un défi majeur, réussir les transitions écologiques et numériques. Pour accompagner au mieux ces transitions, la politique de l'innovation pédagogique de l'INSPÉ de l'académie de Strasbourg se décline à travers un service et un dispositif ambitieux appelé La Fabrique.

La Fabrique offre un soutien aux enseignants et aux étudiants en accompagnant les équipes pédagogiques pour penser des démarches innovantes en formation initiale, pour les faire vivre aux étudiants de telle sorte qu'ils les mettent en œuvre dans l'enseignement primaire et secondaire.

Précisément, la Fabrique se donne trois grandes missions :

- Le développement des compétences des formateurs : accompagnement individuel des projets des enseignants, formations en petits groupes sous forme d'ateliers, aide à l'organisation de conférences, de séminaires, de journées d'étude...

A titre d'illustrations, la Fabrique organise des temps de formation à la découverte de l'environnement numérique de travail de l'unistra, à l'utilisation de Moodle, de Seafile, Limesurvey, Pod, Wooclap, ...

- L'accompagnement d'initiatives et de projets pédagogiques pensés par les formateurs. Par exemple, deux projets ont récemment été soutenus : « Les Inspécialistes », création de contenu vidéo pour les étudiants dans le domaine de la maîtrise de la langue, et le soutien à la « Conception de ressources pédagogiques relatives à l'accessibilité des enseignants et des formations ». La Fabrique accompagne également les étudiants dans la réalisation de projets. A titre d'illustration, les étudiants du master de sciences de l'éducation et de la formation parcours IFC (Ingénierie de la Formation et des Compétences) ont réalisé, avec La Fabrique, des clips vidéos de présentation des débouchés de leur parcours universitaire, sous forme d'interviews de professionnels dans leur contexte d'exercice du métier.

- La production de ressources pédagogiques : veille pédagogique, développement de deux collections valorisant les travaux de recherche des formateurs (« Têtes chercheuses ») et les démarches innovantes avec les étudiants (« C'est la classe »), création de fiches synthétiques, pratiques, de tutoriels pour utiliser les outils numériques de l'INSPÉ, aide à la réalisation de tournages audio-visuels pour faire découvrir les métiers accessibles à la suite des formations proposées par l'INSPÉ.

Axe 3 : Poursuivre l'individualisation des formations et l'inclusion, ainsi que la formation à enseigner de manière inclusive

Depuis plusieurs années, l'INSPÉ cherche à développer l'accessibilité universelle pour favoriser la réussite et répondre aux besoins de tous les apprenants.

La pédagogie universelle à destination des élèves a fait son entrée dans les maquettes MEEF à la rentrée 2021, suite à l'entrée en vigueur du cahier des charges de l'école inclusive impulsé au niveau ministériel¹¹. L'INSPÉ de l'académie de Strasbourg, en cohérence avec ces orientations ministérielles et celles de l'Université de Strasbourg pour une université inclusive¹², a décidé de renforcer l'individualisation des formations, notamment en formant les formateurs à la notion d'accessibilité ainsi qu'à la pédagogie universelle (Universal design for learning).

Cette pédagogie est une application pédagogique scolaire et universitaire de l'ambition d'accessibilité. La pédagogie universelle, encore appelée conception universelle de l'apprentissage (CUA) met en commun les meilleures pratiques destinées à répondre aux besoins de la diversité des apprenants (Davies et al., 2013). Elle cherche à relever « le défi de la diversité des élèves et le défi des exigences élevées » (Rose et Meyer, 2002, p. 5). Elle s'appuie sur une planification réalisée en amont de la situation d'apprentissage ou d'enseignement et propose des modalités d'apprentissage flexibles permettant d'augmenter l'accessibilité des situations d'apprentissage pour tous les élèves et les étudiants. En cela, cette pédagogie vise notamment à limiter, autant que possible, la réduction du niveau des attentes et les aides apportées a posteriori des situations d'apprentissage.

Les avantages de cette pédagogie ont été évalués pour le primaire, le secondaire et à l'université en contexte américain et canadien : amélioration des apprentissages et de la motivation des élèves et des étudiants, source d'innovation pédagogique et de satisfaction professionnelle pour les enseignants (Bergeron et al., 2011).

Cette approche prend en compte l'ensemble des besoins des élèves et des étudiants et « doit bénéficier aux étudiants en situation de handicap, mais également aux autres étudiants » (Kennel et al., 2021, p 6). Elle permet aussi de répondre équitablement aux besoins des élèves ou étudiants porteurs de troubles ou en situation de handicap, qu'ils soient ou non diagnostiqués.

¹¹ <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/guide-de-la-rentree-etudiante-2021-50684>

¹² Document d'orientation stratégique 2030

Les actions de formation proposées comprennent notamment la conception de séances d'enseignement et de scénarii de formation accessibles ainsi que la réalisation de captures vidéo de mises en œuvre de ces séances dans des classes de l'académie de Strasbourg et de cours réalisés par des enseignants à l'INSPÉ de Strasbourg. La mise à disposition de ces ressources sera alors proposée aux étudiants des Master MEEF et aux enseignants de l'INSPÉ de l'académie de Strasbourg.

Au-delà, deux référents handicap ont été désignés (un parmi les enseignants et un au sein des personnels administratifs). Ces actions doivent permettre de faciliter le suivi des enseignements à l'université pour chacun et pour tous, d'accroître ainsi la motivation des étudiants et de favoriser leurs apprentissages, de renforcer leur confiance en eux et, *in fine*, de maximiser leurs chances de réussite des examens.